

## COMMUNE DE LAVARDENS

Clocher de l'église Saint-Michel : Restauration des niveaux hauts

Autorisation de travaux AC 032 204 23 00001

Début des travaux Février 2024

Maître d'ouvrage Mairie de Lavardens

Maître d'œuvre Stéphane THOUIN, architecte du patrimoine

Sarl Stéphane Thouin Architecture, 47000 Agen

Coordinateur SPS F. Dutoya - FRD Coordination

11 rte de Toulouse - 32380 Cadheilan

## Entreprises

Lot n° 1 Maçonnerie / Pierre de taille : SGRP Sourbès - 32700 Lectoure

Lot n° 2 Menuiserie / Serrurerie : Petiton - 32300 Saint Maur

Lot n° 3 Couverture:
Lot n° 4 Cloches:

Lot n° 5 Paratonnerre:

Lot n° 6 Éclairage / électricité :

Financement de l'opération H.T.

TRANCHE 1

TRANCHE 3

 Total
 413 378 €

 Etat (DSIL)
 38 000 €

 DRAC Occitanie
 206 689 €

 Région occitanie
 60 000 €

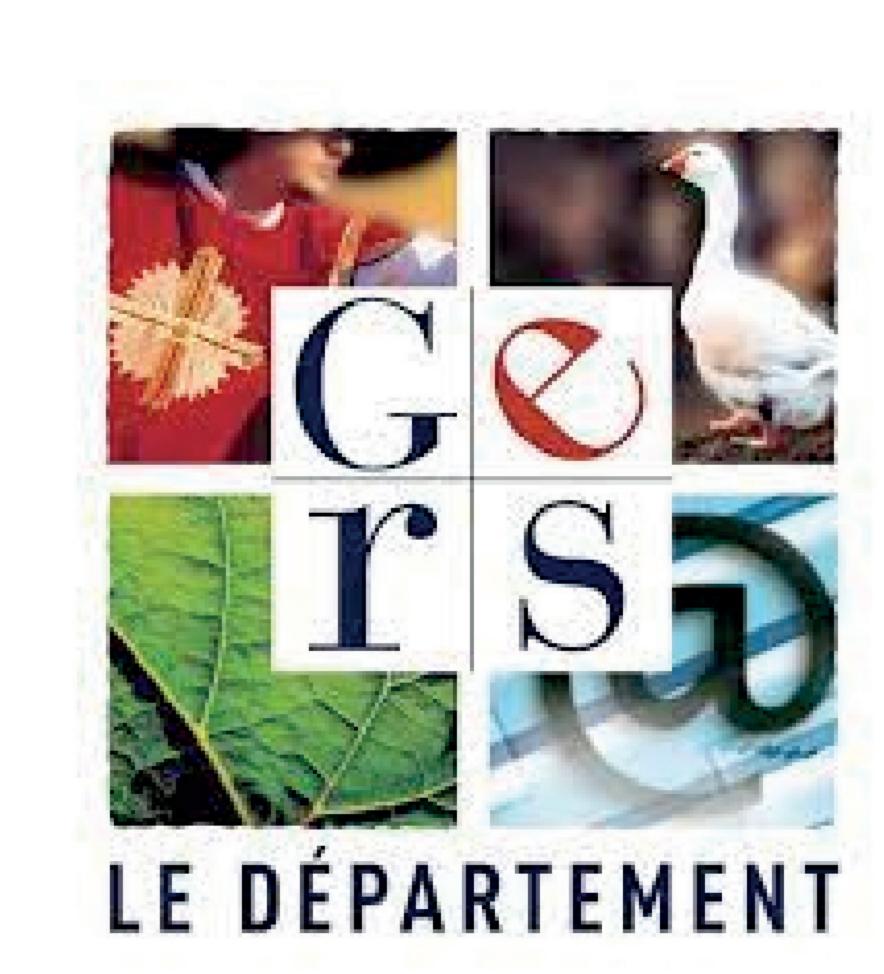
 Département du Gers
 48 750 €

 Autofinancement
 59 939 €









Droit de recours

Le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R.600-1 du code de l'urbanisme).